

*Siège social*  
Camp Colonel LE COCQ  
Route de Bagnols en Forêt  
83600 FREJUS

N° Siret : 43521926600028  
Code APE : 9499Z



*Adresse postale*  
BP10 83601 FREJUS Cedex  
Tel : 04 94 40 76 05  
Fax : 04 94 40 76 05  
Courriel : amisdumusee@wanadoo.fr

Fréjus, le 25 mars 2016

## **Procès-verbal du conseil d'administration de l'Association des Amis du Musée des Troupes de Marine du vendredi 25 mars 2016**

Le Conseil d'Administration de l'AAMTDM s'est réuni dans la salle de conférence du CHETOM le vendredi 25 mars 2016 sous la présidence du colonel (H) Jean-Claude TISSIER, en présence :

### 1 - des membres du CA

- du Médecin général inspecteur (2S) Marc MORILLON, vice-président,
- du colonel (er) Jean-Pierre DUTARTRE, secrétaire,
- de l'adjudant-chef (er) Didier TRIPET, trésorier,
- du général (2S) Francis TOSI, administrateur,
- du lieutenant-colonel (er) Michel AVELANGE, administrateur,
- du lieutenant-colonel (H) Claude RIZZOTTO, administrateur,
- du colonel (er) Pierre HEINZELMEIER, administrateur,
- de monsieur Stéphane CHANUDAUD, administrateur,
- de monsieur François CHAUVIN, administrateur,
- de monsieur Paul SANCHEZ, administrateur.
- du colonel (H) Jean-François CARRERE, administrateur,
- du major (er) Francis DERBAY, administrateur,
- du chef de bataillon (rc) Elisabeth GAILLARD-LENOIR,

### 2 - des membres de droit

- du colonel DEVOUGE, directeur du musée,
- du lieutenant-colonel Philippe ROUDIER, conservateur du musée,
- du lieutenant-colonel (er) HOCQUET, représentant le général LE PORT (2S) président de la FNAOM.

### 3 - des invités

- du général (2S) Jacques BOUTEILLE, président d'honneur.
- Du général (2S) Philippe TRACQUI, président d'honneur,
- de l'ADC (H) Gilbert THEVENOT, trésorier honoraire.

Etaient excusés :

- le général de KERSABIEC, commandant l'EMSOME.
- le lieutenant-colonel (er) Jean-Marie BOINETTE, administrateur,

\*\*\*

## ORDRE DU JOUR

### **1- Approbation du PV du conseil d'administration du 16 octobre 2015 :**

Après un tour de table, le PV est approuvé à l'unanimité.

### **2- Accueil du nouvel élu**

Arrivée au sein de l'association de Mme Elisabeth GAILLARD LENOIR qui s'est portée volontaire pour rentrer au CA et a été élue au cours de la dernière Assemblée Générale.

Arrière-petite-fille de marsouin, petite fille et fille de médecin, tous trois engagés au front tant pendant la Grande Guerre qu'en 1940, née en Auvergne au milieu du siècle dernier. Pour compléter la famille, elle fut la belle petite-fille du colonel Louis TABURET qui a terminé sa carrière comme médecin en chef à Jean-Louis en 1962. Depuis 1982, elle fréquente le camp Lecoq pour raisons professionnelles, tant au 4e RIMa qu'au 21e RIMa, et garde depuis lors de belles amitiés, participant même avec le colonel MASSIP à la création du musée. Pour Mme GAILLARD LENOIR l'engagement est une évidence, c'est ainsi qu'elle intègre la réserve citoyenne il y a 10 ans sous l'égide du colonel CASTRES, alors chef de corps du 21e RIMa au rang de commandant. Conseillère municipale puis adjointe au maire Elie BRUN, celui-ci lui donne carte blanche pour créer le service « Accueil du nouvel arrivant ». Dans ce cadre, Mme GAILLARD LENOIR œuvre pour les familles de marsouins en tenant des permanences sur site.

### **3- Intervention du président**

Le colonel TISSIER annonce qu'il renonce à ses fonctions de président de l'AAMTDM et s'abstiendra de tout commentaire pour la suite de la réunion. Il a rédigé une lettre qu'il adressera aux administrateurs et au vice-président, dans laquelle il précise ses intentions. Il ajoute qu'il renonce à faire partie du conseil d'administration, mais reste cependant membre de l'association et à sa disposition comme éventuel consultant concernant des sujets précis et limités dans le temps.

Le colonel TISSIER explique qu'à la suite de la dernière réunion extraordinaire du conseil d'administration, fin novembre, il a dû accepter le report de l'AG. Cela a été un premier choc. Ensuite le colonel a rédigé le rapport moral lu en AG où il disait en particulier que si les relations internes et externes ne s'amélioraient pas il ne renouvellerait pas son mandat à l'AG de 2017. Les choses ont évolué. S'il quitte dès à présent l'association, c'est en grande partie en raison des informations fournies par le général (2S) LE FLEM, président de la SAMLE, au sujet de l'extension-modernisation d'un musée tel que le nôtre. Il a déclaré que l'opération avait duré de 5 à 6 ans, soit deux mandats de président. N'étant pas certain de pouvoir mener le projet à son terme, il préfère passer la main dès à présent.

Il existe également une raison plus « politique » qui explique le départ du colonel TISSIER. Considérant que l'association doit être le seul « pilote » du dossier extension-modernisation, il regrette d'une part que celle-ci n'ait pas les moyens de tout gérer et, d'autre part, que le projet soit piloté en partenariat avec l'EMSOME et la FNAOM. Il invite les membres du CA à réfléchir à ce sujet et se tient à leur disposition pour répondre à d'éventuelles questions.

Dans la mesure où le vice-président ne souhaite pas diriger la séance, il est procédé à l'élection d'un nouveau président. Le colonel DUTARTRE, volontaire, démissionne de son poste de secrétaire ; Un vote à bulletin secret est organisé. Par 9 OUI, 2 NON et 2 BLANCS, le colonel DUTARTRE est élu président de l'AAMTDM.

Le colonel DUTARTRE prend la parole : conscient d'être élu par défaut puisque il est le seul candidat, il remercie les administrateurs pour la confiance et l'honneur qu'ils lui font mais il est également conscient des responsabilités qui lui sont confiées et du travail qui l'attend. Il indique que dans l'intérêt supérieur, il convient que la famille coloniale soit unie pour que le projet d'extension-modernisation débouche. Le Lcl AVELANGE intervient alors pour rappeler que l'unité ce n'est pas la

soumission. L'association doit être totalement indépendante. Le colonel DUTARTRE souligne que le conseil d'administration, souverain, saura prendre ses responsabilités.

Intervention du Lcl AVELANGE pour annoncer qu'il quittera son poste d'administrateur au prochain CA. Il précise que le Col CARRERE lui succèdera pour la gestion du volet « conférences ». Il faut néanmoins trouver un remplaçant pour la communication. Ce dernier, quand il aura été identifié, devra se déplacer à Lunel pour rencontrer le colonel RABOT, webmaster du site, qui lui apprendra à gérer le site. Il rappelle que pour pouvoir gérer la page Facebook, il faut déjà avoir son propre profil.

Le colonel CARRERE se porte volontaire au poste de secrétaire. Il se présente en quelques mots : Agé de 70 ans, il vient de donner 5 ans de sa vie à plusieurs associations, mais se consacrera désormais à une seule, l'AAMTDM. Ancien du 21e RIMa et du RICM, fils d'un médecin ayant servi au 14e Régiment de Tirailleurs Sénégalais, il a tenu, en se fixant à Saint-Raphaël, à retrouver la famille coloniale. Il se dit prêt à prendre le poste de secrétaire, souhaite une équipe soudée et efficiente, des membres engagés et actifs. Le colonel CARRERE remercie les membres du CA pour la confiance qu'ils lui accordent.

Le Col DUTARTRE indique que deux candidats se sont portés volontaires pour intégrer le conseil d'administration : Monsieur Laurent RIQUIER et l'adjudant-chef LAFONTAINE.

Le conseil ou le bureau devra revoir la répartition de la charge de travail.

#### **4- Point des effectifs par le Colonel (er) DUTARTRE**

Au 30 janvier 2016, le colonel DUTARTRE avait annoncé qu'il y avait 7140 adhérents directs et indirects. Si les chiffres n'évoluent pas pour les adhérents indirects, en revanche il convient d'enregistrer 302 adhérents à la carte du marsouin. Cela compense en partie la perte de 700 membres en 2015.

Le colonel DEVOUGE intervient afin de donner quelques informations sur cette augmentation : depuis le déclenchement de l'opération Sentinelle, un certain nombre de régiments coloniaux sont déployés en région parisienne. L'EMSOME propose à toutes les unités Troupes de Marine qui sont déployées de passer à Rueil-Malmaison. Le capitaine GRAILLAT (communication) et le chef de Corps les prennent en compte, leur présentent les locaux et la gestion de l'AOb, l'EMSOME et ses missions, l'association Entraide Rayonnement Solidarité qui va changer de nom et devenir l'Entraide colo (Rayonnement Solidarité Troupes de Marine). Il rappelle que cette association aide les marsouins dans l'intervalle où l'institution ne sait ou ne peut pas faire. La section passe ensuite par la FNAOM ; les marsouins s'abonnent ou se réabonnent à l'AOb.

#### **5 - Gestion financière par l'Adjudant-chef (er) TRIPET**

Cf. annexe jointe. Bilan conforme aux prévisions mais vigilance !

Concernant les prévisions de cotisations de la carte du marsouin, le colonel DUTARTRE fait remarquer que le budget prévisionnel n'a pris en compte que le tiers des cotisations annuelles espérées, les deux autres tiers étant d'emblée provisionnés pour l'extension-modernisation du musée.

#### **6- Point de situation sur les conférences par le lieutenant-colonel (H) AVELANGE :**

Tout semble bien se passer, le cycle prochain est bouclé, tous les conférenciers ont donné leur accord et le cycle est présenté sur le site internet.

Un remplaçant est prévu en cas de défection.

#### **7- Point de situation sur le site de l'AAMTDM par le lieutenant-colonel (H) AVELANGE :**

Pas de remarques particulières concernant le site internet.

Intervention du colonel HEINZELMEIER :

Concernant le projet de visioguide, suite aux échanges avec le Col Vincent RABOT, webmaster du site, il est proposé que les données soient hébergées sur un site dédié afin d'éviter les problèmes de sécurité / sauvegarde du site aamtdm.net.

La société BEDEV qui développe l'application « visite guidée », propose un devis de 150€ TTC par an pour le site dédié avec hébergeur, nom de domaine..... et possibilité de faire des liens vers le site de l'AAMTDM, de l'EMSOME, de la FNAOM.

Intervention du colonel DEVOUGE : dans le cadre de l'extension du musée, création de 3 commissions : un conseil scientifique qui valide le PSC (projet scientifique et culturel), un comité exécutif et un comité de parrainage. M. Jean-Pierre BAT des Archives Nationales et membre du conseil scientifique préconise un site internet « musée » avec volet « extension ».

Le Lcl AVELANGE y est favorable.

Le colonel DUTARTRE fait passer au vote : « qui est contre la création d'un nouveau site visant à héberger les données relatives au visioguide dans les conditions financières énoncées ? Aucune objection, le contrat sera amendé dans ce sens et signé au plus vite.

Concernant Facebook : la page de l'AAMTDM compte 3197 fans. Forte augmentation en un mois.

#### **Intervention du Lcl (er) HOCQUET :**

Une application « je fais un don en ligne » a été créée en partenariat avec la Caisse d'épargne. Présentation de cette application est faite via un support PPT.

Le colonel HOCQUET a pris rendez-vous avec la Caisse d'épargne pour ouvrir un compte spécifique FNAOM/Musée des TDM pour le projet extension du musée. Ce compte sera rémunéré.

Aspect financier : coût unitaire d'installation 150€, abonnement mensuel de 15 € et coût de 0.13 € par transaction. Mise en place en 48h.

Intervention du Lcl AVELANGE : avec ce système, l'AAMTDM n'a plus raison d'être puisque selon lui, la récolte des fonds, est la fonction première de l'association.

Intervention du colonel DEVOUGE : le montage financier relatif au projet d'extension est à l'étude. Le trésorier qui paiera les entreprises sera la TPG des Landes. Il est intéressant de passer par la FNAOM car la fédération est déclarée d'utilité publique et, qu'à ce titre, elle est autorisée à délivrer des reçus fiscaux. Le rôle de la FNAOM est uniquement financier ; l'ordonnateur sera l'AAMTDM. La personne qui vérifie les dépenses, c'est le TPG des Landes.

#### **8- Bulletin de l'AAMTDM N° 33 :**

Le bulletin est prêt excepté l'éditorial qui sera rédigé par le Col DUTARTRE.

Contenu : procès-verbal de l'AG, le "In Memoriam", le mandat SEPA, le palmarès, les dons 2015, deux articles, la page boutique. Le bulletin a été réduit de quatre pages.

Distribution sous format papier à tous les adhérents sauf à l'active qui le recevra sous fichier informatique « pdf » via les mandataires (présidents de catégories et/ou OSA) qui se chargeront de la diffusion au sein de leur formation.

Intervention du colonel DEVOUGE : en ce qui concerne la dématérialisation de l'A OB, une enquête a été faite auprès des marsouins et bigors : 80 % sont contre.

Coût : inférieur à 3 000 €. L'imprimeur proposé par la FNAOM/abonnement AOB permettra de faire encore mieux que cela a été envisagé et présenté en AG.

#### **9- Point de situation sur la boutique par le lieutenant-colonel (H) Claude RIZZOTTO :**

Bilan globalement conforme aux prévisions. Sommes investies : 9 666.00 €. Chiffre d'affaire : 3 390.00 €. Bénéfices : 1 427.00 €. Cessions gratuites : 62 €.

110 articles sont actuellement en vente.

Mise en œuvre de la version 8 du logiciel de comptabilité, aide pour un contrôle plus précis de ce qui est fait à la boutique.

#### **10- Situation du musée et du CHETOM, programmes en cours et projets, par le lieutenant-colonel Philippe ROUDIER :**

Point sur les comptes-rendus et prévisions des réalisations financières : depuis bientôt trois ans le Lcl ROUDIER s'efforce de réduire les dépenses annexes afin que l'association puisse lui donner encore plus de moyens pour enrichir les collections et soutenir les expositions temporaires. Il pourrait supprimer 3 autres postes de dépenses avec l'aide de son directeur, le colonel DEVOUGE. Une enveloppe a été allouée par l'EMSOME pour bénéficier d'articles de traditions à remettre aux soldats méritants qui tiennent la permanence du musée.

Poursuite des travaux de modernisation sur l'infrastructure du musée. Mise en place d'un chantier des collections avec un recollement exhaustif des objets. Idem concernant les archives du CHETOM avec un récolement des archives, de l'iconothèque, de la bibliothèque et la mise à jour des différents inventaires.

Information : journée d'études relative au centenaire de la mort du général Gallieni aura lieu le mercredi 25 mai de 9h à 16h.

Visioguide : caution scientifique de l'équipe du musée et du conservateur, à la portée du public et des scolaires. Servira de matrice pour le projet d'extension.

Un catalogue d'exposition du musée regroupera de 100 à 200 objets issus du statut collection « musée de France ». Le musée sera le premier musée militaire à réaliser un tel catalogue. Travail réalisé en collaboration avec l'équipe communication de l'EMSOME. Devrait paraître avant l'été. Ce catalogue servira aussi pour accompagner la plaquette de prestige du futur musée.

#### **11- Projet de guide audio-visuel par le colonel (er) DUTARTRE :**

Le visioguide est une idée émise par le Conservateur et relayée par le général TRACQUI, président d'honneur de l'AAMTDM.

Le groupe travaille depuis 1 an à présent. Le projet n'a pas pu voir le jour à l'été 2015 en raison d'un contretemps lié à l'obtention de la connexion wi-fi dans le musée. Tout est réglé depuis décembre 2015.

Afin de transmettre les documents images, textes et enregistrements audio à la société de développement de l'application, d'une manière ordonnée, il a fallu concevoir et réaliser une bibliothèque structurée (période historique, alvéoles, vitrines, objets, thèmes) dénommée PAVOT. . Par ailleurs, il a fallu photographier la presque totalité des objets et travailler les images obtenues. Grand merci à Paul S.

Les commentaires (périodes et objets) doivent être revus. Enregistrement d'ici le 15 avril.

Le contrat va être signé et envoyé à la société de développement. Livraison dans cinq semaines soit mi-juin.

Cette première version devra être testée / évaluée par les proches au plus vite afin de faire procéder aux modifications jugées nécessaires.

Intervention du Lcl ROUDIER : le visioguide est évolutif ; il y aura d'autres versions. C'est une aide pour la muséographie.

#### **11- Tour de table - Questions diverses**

##### **Général TRACQUI**

Pourquoi le cercle mess de la Baume n'est plus mis à contribution par l'association pour les repas de conférences ?

Une lettre a été envoyée au GSBDD pour demander le soutien des repas par le mess. La réponse a été favorable seulement le mess ne dispose pas toujours des moyens humains pour ouvrir en permanence. Par ailleurs, les conditions de réservation sont draconiennes ; elles ne répondent donc pas à la nécessaire flexibilité exigée par la gestion de membres parfois dilettantes.

Compte tenu des besoins financiers ne faudrait-il pas reconsidérer la gratuité du musée ?

Lcl ROUDIER : les musées de France doivent tendre à appliquer la gratuité des musées, c'est la DELPAT qui l'impose. Par ailleurs des études ont été menées : statistiquement, on constate la perte de la moitié des visiteurs en faisant payer l'entrée. Les personnes mécontentes se font discrètes dans un musée gratuit mais elles ont des attentes si le musée est payant... risque de commentaires acerbes. Possibilité peut-être, selon la qualité du produit, de faire payer le visioguide.

**Général TOSI** : point de situation de l'extension du musée ?  
Rien de nouveau depuis ce qui a été exposé en AG.

**Stéphane CHANUDAUD** intervient pour faire un point de situation sur le commandant Lamy : le colonel De MESMAY, présent au Tchad, préconise la mise en sommeil du projet pendant la période électorale.

La demande pour le retour de la dépouille du commandant devra se faire d'Etat à Etat.

Rendez-vous est pris avec MM les représentants des autorités de Mougins : le Capitaine de Frégate (réserve) MILLION-ROUSSEAU, attaché aux affaires militaires de la Ville de Mougins, M. MORANDI, président de l'Association des Anciens Combattants de Mougins et M. DÜRST, Adjoint au Maire chargé du souvenir et des Anciens Combattants.

**Colonel HEINZELMEIER**: signature du contrat le mardi 29 mars.

**Paul SANCHEZ** : encore quelques photos à refaire.

**Colonel DEVOUGE** : première réunion du conseil scientifique dans le but de donner le scénario au Génie : comment présenter les collections du musée ? Présentation chronologique et historique des TDM de 1622 - création des cent compagnies de la mer par Richelieu - à 1991 - la guerre du Golfe en 7 grandes périodes.

Le conseil scientifique a insisté sur la dimension pédagogique qui doit être prise en compte au profit de la jeunesse qui aime des supports modernes et innovants.

**Lcl HOCQUET** : deux nouvelles rubriques apparaissent sur le site de la FNAOM, une relative aux unités de l'arme et aux salles d'honneur sur une proposition/demande du Conservateur. Et une autre pour présenter (diaporama vidéo) les vitrines, les extérieurs, le CHETOM, la salle de conférence.

**Lcl ROUDIER** : le travail réalisé par la FNAOM est utile pour les officiers traditions. Différents projets sont agrégés.

**Colonel DUTARTRE** : souhaite la bienvenue à Mme GAILLARD LENOIR et remercie, en son nom et celui des membres du conseil d'administration, le colonel TISSIER pour l'œuvre qu'il a accomplie à l'AAMTDM. Fait part de l'honneur qui lui est fait d'avoir été élu comme président et remercie une nouvelle fois les membres du CA pour la confiance qu'ils lui accordent.

« Les décisions importantes seront prises en CA. »

« Je compte sur vous tous pour m'aider, j'espère travailler en équipe et en accord avec le CNT, la FNAOM et l'EMSOME.

« Je lance un appel à candidatures, si des camarades ou connaissances sont volontaires pour intégrer l'association, je suis preneur. »

Propose le Lcl BOINETTE comme administrateur d'honneur : pas d'opposition. Voté à l'unanimité.

**Le président déclare la séance close et fixe la prochaine réunion du conseil d'administration le 24 juin 2016 à 9 h 00 dans la salle du CHETOM**

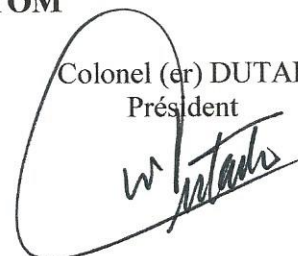
Colonel (H) CARRERE  
Secrétaire



Adjudant-chef (er) TRIPET  
Trésorier



Colonel (er) DUTARTRE  
Président



## Destinataires :

- Monsieur le général de KERSABIEC, commandant l'EMSOME
- Monsieur le colonel DEVOUGE, directeur du musée
- Monsieur le colonel LAINE, commandant d'armes de la garnison de FREJUS (pour info)
- Monsieur le chef de bataillon (TA) ROUDIER, conservateur du musée
- Monsieur le général (2S) LE PORT, président de la FNAOM-ACTDM
- Membres du CA :
  - Monsieur le colonel (H) Jean-Claude TISSIER
  - Monsieur le médecin général inspecteur (2S) Marc MORILLON
  - Monsieur le colonel (ER) Jean Pierre DUTARTRE
  - Monsieur l'adjudant-chef (ER) Didier TRIPET
  - Monsieur le général (2S) Francis TOSI,
  - Monsieur le lieutenant-colonel (ER) Michel AVELANGE
  - Monsieur le lieutenant-colonel (H) Claude RIZZOTTO
  - Monsieur François CHAUVIN
  - Monsieur le lieutenant-colonel (ER) Jean-Marie BOINETTE
  - Monsieur Stéphane CHANUDAUD
  - Monsieur Paul SANCHEZ
  - Monsieur le colonel (ER) Jean-François CARRERE,
  - Monsieur le colonel (ER) Pierre HEINZELMEIER,
  - Monsieur le major (ER) Francis DERBAY,

- A/C